

SYNDICAT MIXTE DU SPANC DU BOCAGE

Rapport Annuel

Prix & Qualité

Service d'assainissement non collectif



Exercice 2014

I. Les caractéristiques techniques du service

A. Le nombre d'habitants desservis

1. Le zonage

Le Syndicat Mixte du SPANC du bocage a un territoire très étendu sur 2 Communautés de Communes soit 36 communes

L'étude de zonage a été réalisée sur l'ensemble du territoire.

2. Evaluation du nombre d'habitants potentiellement usagers du service

- Population totale : 17.078
- Population desservie : 12.278

3. Le périmètre desservi

COM COM	COMMUNES	NOMBRES D'HABITANTS		
		TOTAL	COLLECTIF	NON COLLECTIF
SEVES et TAUTE	Auxais	184	0	184
	Feugères	355	6	349
	Gonfreville	164	0	164
	Gorges	362	0	362
	Marchésieux	738	217	521
	Nay	79	0	79
	Périers	2429	1140	1289
	Plessis Lastelle	261	0	261
	Raids	193	0	193
	St Germain/Sèves	204	0	204
	St Martin d'Aubigny	571	214	357
	St Sébastien de Raids	360	0	360
CBC pôle de proximité de CERISY LA SALLE	Belval	304	0	304
	Cametours	420	0	420
	Cerisy la Salle	1041	359	682
	Guéhébert	117	0	117
	Monpinchon	572	0	572
	Notre Dame de Cenilly	700	363	337
	Ouille	474	0	474
	Roncey	853	550	303
	St Denis le Vêtu	610	0	610
	St Martin de Cenilly	203	0	203
Savigny	435	0	435	

CBC pôle de proximité de GAVRAY	La Baleine	94	0	94
	Gavray	1451	686	765
	Grimesnil	60	0	60
	Hambye	1204	620	584
	Lengronne	467	242	225
	Mesnil Amand	174	0	174
	Mesnil Garnier	230	0	230
	Mesnil Rogues	174	56	118
	Mesnil Villeman	230	0	230
	Montaigu les Bois	247	0	247
	St Denis le Gast	559	223	336
	Sourdeval des bois	191	48	143
	Ver	395	38	310

Globalement, le nombre d'habitants relevant d'un ANC est de 12.278, soit 71,89 % du nombre total de ménages.

22 communes traitent actuellement leurs effluents uniquement par ANC.

B. L'indice de mise en œuvre de l'ANC :

1. Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du SPANC :

Éléments Obligatoires	Validé	Date	Point
Délimitation zone ANC	Oui		20
Règlement du SPANC	Oui	29/02/2009	20
Mise en œuvre du contrôle neuf Réhab des moins de 8 ans	Oui	1/01/2009	30
Mise en place du diagnostic de l'existant	Oui	1/01/2009	30

2. Éléments facultatifs du SPANC

Existence d'un service capable d'assurer :	Validé	Point
l'entretien à la demande	Non	0
à la demande du propriétaire les travaux de réhabilitation	Non	0
le traitement des matières de vidange	Non	0

(Le Syndicat n'a pas opté pour les missions facultatives).

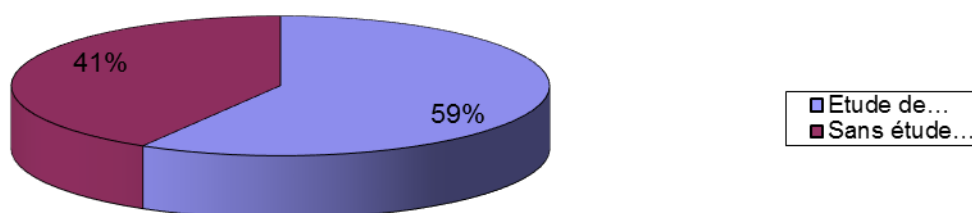
Le contrôle du neuf

Date de mise en place : 1/09/2008 délibération du 21 août 2008

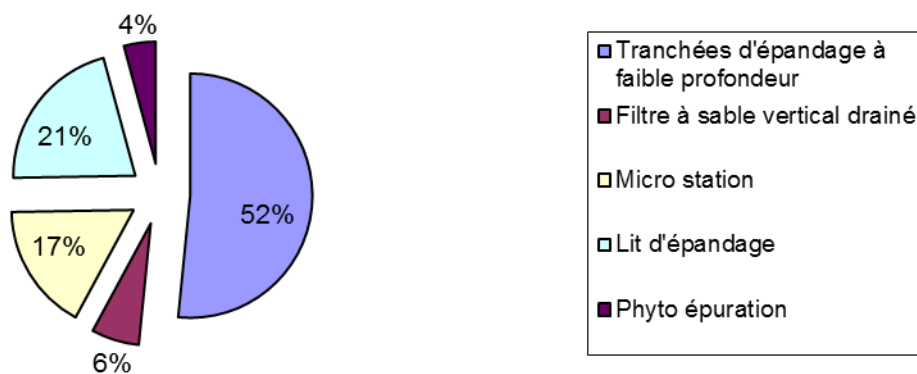
Contrôle de Conception – 1^{er} contrôle

Sur les 95 dossiers reçus en 2014, 55 ont fait l'objet d'une étude de définition de filière.

Dossier de conception



Les différents traitements mis en place



Contrôle de réalisation : 2^{ème} contrôle

Une fois le contrôle de conception validé, les travaux peuvent commencer et une visite de l'installation avant remblaiement doit avoir lieu. Il s'agit du contrôle de réalisation. Pour 2014, 39 contrôles de réalisation ont été effectués dont :

- 34 avec un avis conforme
- 5 avec un avis conforme avec réserves

Le contrôle de l'existant

Date de mise en place : 1/01/2009, délibération du 5 février 2009.

Sur l'année 2014, 89 installations d'assainissement ont été visitées dans le cadre des contrôles de diagnostic.

Commune	Nbre	Favorable	Défavorable
Auxais	1		1
Belval	3		3
Cametours	1		1
Feugères	7		7
Gavray	4	1	3
Gonfreville	1		1
Gorges	7		7
Grimesnil	1		1
Guéhébert	1		1
Hambye	5	2	3
La Baleine	3	1	2
Le Mesnil Garnier	2		2
Le Mesnil Villeman	2		2
Le Plessis Lastelle	2		2
Lengronne	1		1
Marchésieux	22	1	21
Montaigu les Bois	1		1
Ouville	3		3
Raids	5		5
Roncey	2		2
Saint Martin d'Aubigny	1		1
Savigny	6		6
Sourdeval les Bois	1		1
St Denis le Gast	2		2
St Denis le Vêtu	5		5

Le diagnostic anticipé

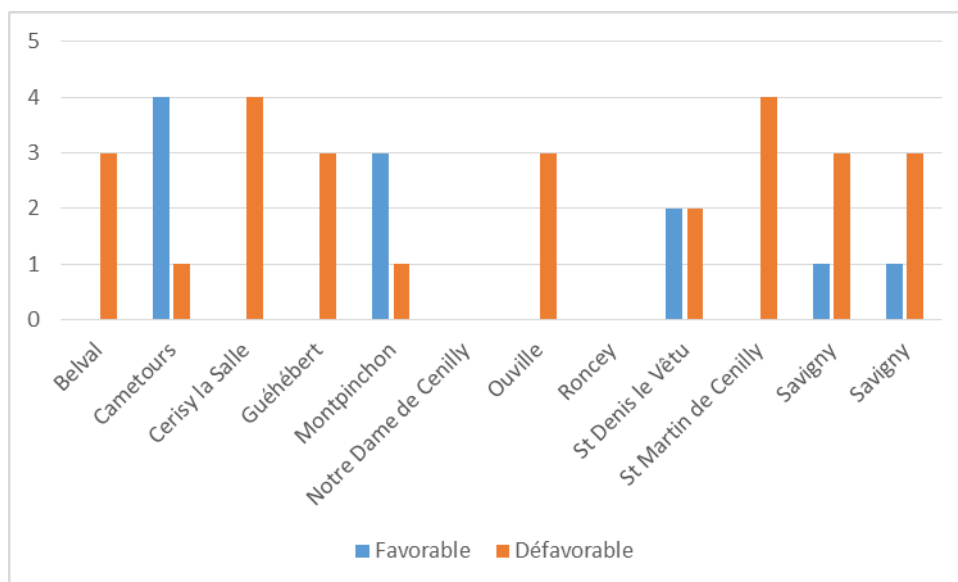
Depuis le 1^{er} janvier 2012, pour toute transaction immobilière, le vendeur doit fournir un diagnostic de moins de 3 ans.

En 2014, 93 diagnostics ont été réalisés dans le cadre de vente d'habitation.

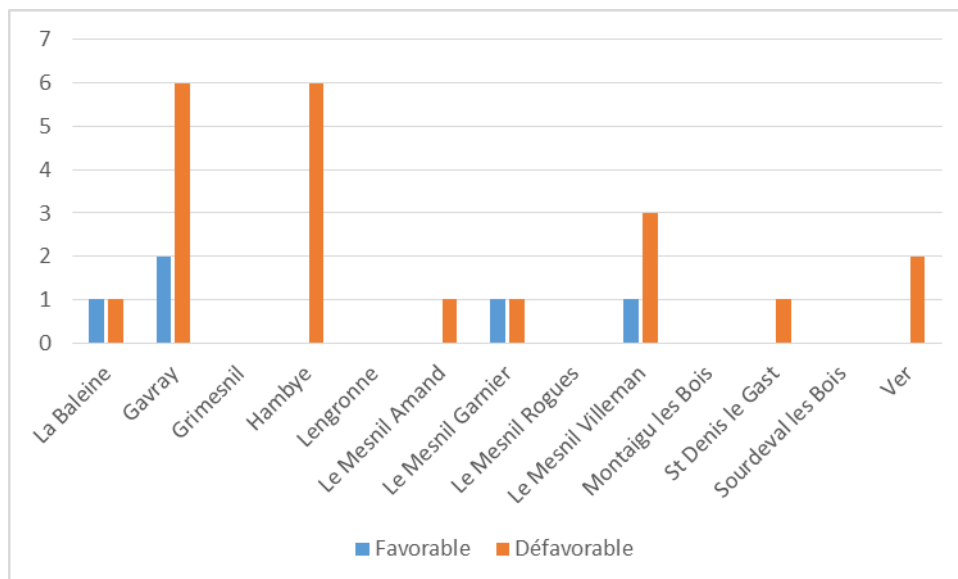
Les tableaux récapitulatifs ci-dessous donnent le nombre de diagnostics anticipés par Communauté de Communes et par commune.

Avis de vente de la Communauté du Bocage COUTANCAIS

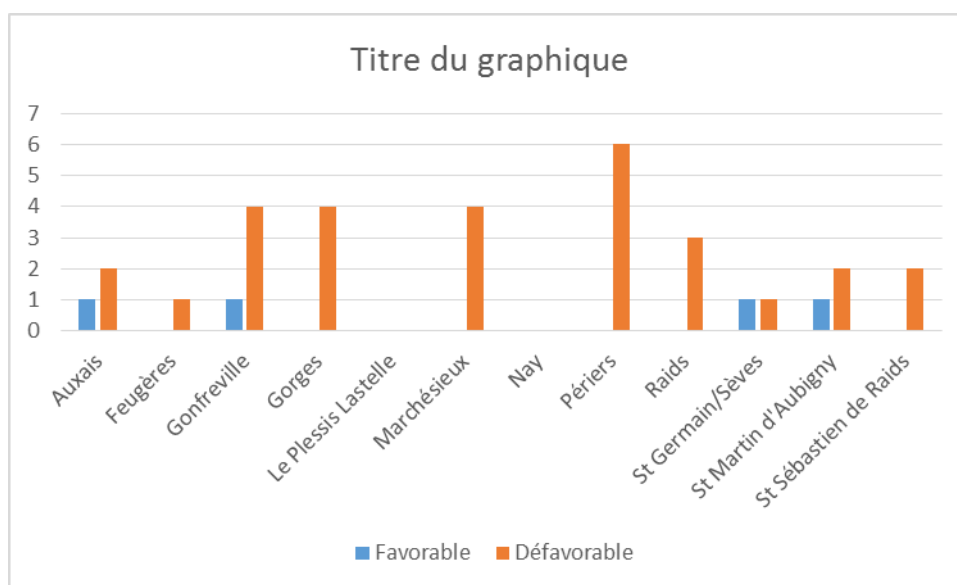
Pôle de proximité de Cerisy la Salle



Pôle de proximité de Gavray



Avis de vente Communauté de Communes Sèves Taute



II. Tarification et recettes du service

A. La tarification

Le service n'est pas assujéti à la TVA.

Le financement doit être assuré par des redevances qui ne peuvent être mises à la charge que des usagers du SPANC.

Le budget du SPANC doit s'équilibrer en recettes et en dépenses.

La tarification doit respecter le principe d'égalité des usagers.

Pour le diagnostic, le tarif a été réduit de 20 € étant donné que le Syndicat peut percevoir une subvention de l'Agence de l'Eau pour les contrôles effectués à compter de la signature de la convention soit le 30 juin 2010. La prestation est passée à 60 €.

Contrôle neuf/réhabilitation

Pour cette prestation, il a été mis en place une redevance forfaitaire de

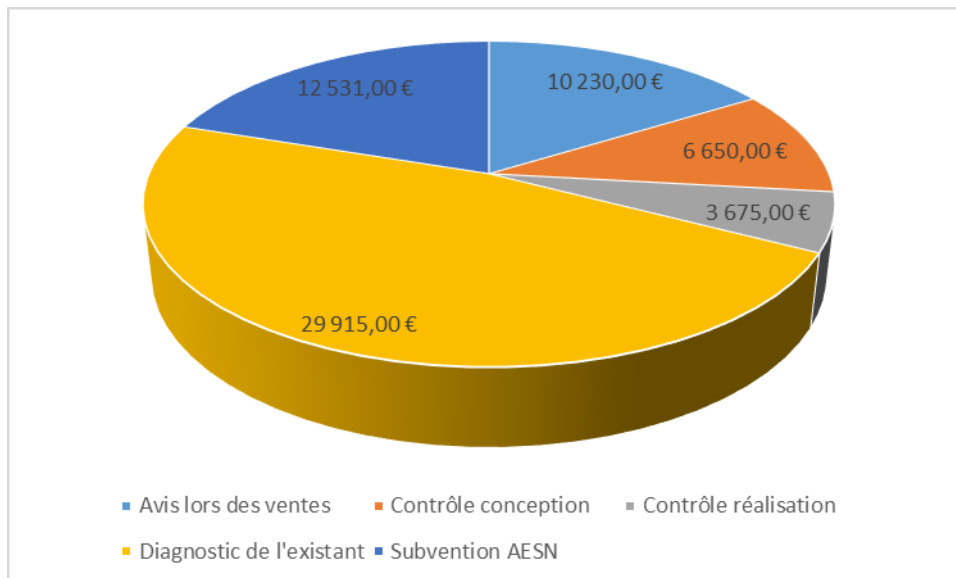
- 70 € pour le contrôle de conception (dossier)
- 105 € pour le contrôle de réalisation (sur le terrain)

Le tarif adopté lors du Comité Syndical en date du 5 février 2009, a été reconduit pour l'année 2014.

Cette tarification du contrôle de la conception et des travaux a généré, en 2014, une recette de 10.325 € TTC.

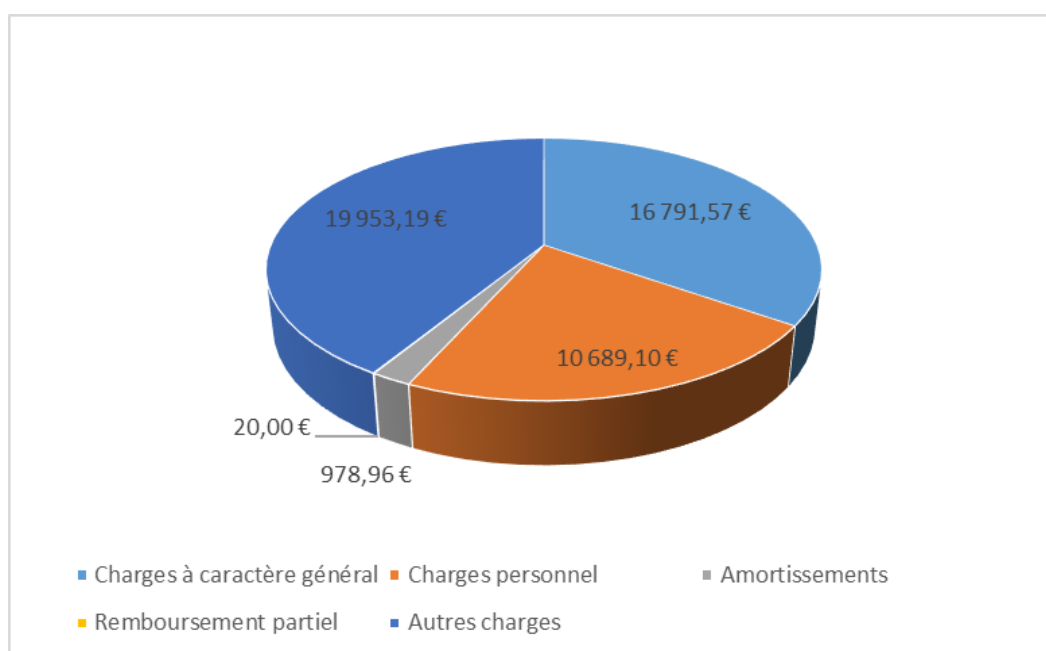
B. Les recettes d'exploitation

Pour 2014, les recettes d'exploitation sont d'un montant de 63.001 €



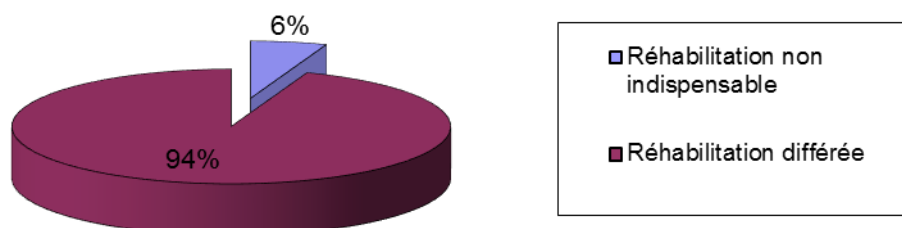
C. Les dépenses d'exploitation

Pour 2014, les dépenses d'exploitation sont d'un montant de 48.432,82 €



III.Indicateur de performance

Taux de conformité en salubrité



Taux de conformité réglementaire

